



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Comité de l'évaluation – Trente-troisième session

Rome, 7 avril 2003

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la session
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Points soumis à l'examen du Comité
 - a) Politique du FIDA en matière d'évaluation
 - b) Programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 2003
 4. Autres questions
- Approbation de la diffusion des documents

ANNOTATIONS

1. **Ouverture de la session**

La trente-troisième session du Comité de l'évaluation se tiendra le lundi 7 avril 2003 au siège du FIDA, à Rome. Elle commencera à 14 h 30, en salle 201.

2. **Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour provisoire figure dans le présent document (EC 2003/33/W.P.1).

3. **Points soumis à l'examen du Comité**

a) **Politique du FIDA en matière d'évaluation**

Le document EC 2003/33/W.P.2 expose la politique du FIDA en matière d'évaluation, conformément à la demande faite en ce sens par la Consultation sur la sixième reconstitution des ressources du FIDA. Cette politique sera présentée à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration.

b) **Programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 2003**

Le document EC 2003/33/W.P.3 contient le programme de travail du Bureau de l'évaluation pour 2003.

4. **Autres questions**

Approbation de la diffusion des documents

La politique du FIDA en matière de diffusion des documents prévoit qu'il appartient à l'organe directeur concerné de décider de la diffusion des documents se rapportant à chacune de ses sessions. En conséquence, il sera demandé au Comité de l'évaluation d'autoriser que les documents dont il a été saisi à sa trente-troisième session soient mis en diffusion générale et affichés sur le site web du Fonds.